

**Fiche bilan - Action 20**

**Axe 4** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

**Sous-axe 4.1** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

**Groupe thématique** : GTh Agriculture

<b>Action 20 « Elaborer un guide technique « Valeurs d'usage des zones humides pour l'élevage »</b>	
<b>Statut</b>	En cours
<b>Objectifs</b>	<p>1. Inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique en développant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les connaissances sur les techniques de programmation des pratiques à l'échelle de la parcelle,</li> <li>- des séquences d'alimentation pour chaque période de l'année,</li> <li>- les conduites des troupeaux pour obtenir les comportements alimentaires attendus,</li> <li>- des techniques de pilotage de l'évolution de la flore sur pluri-annuellement.</li> </ul> <p>2. Favorise une meilleure gestion de l'agriculture et de l'élevage en milieux humides</p>
<b>Pilotes d'action</b>	Actuellement Scopéla (anciennement INRA)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau CIVAM</li> <li>• Réseau Pâtur'Ajust</li> <li>• Réseau INRA</li> <li>• IDELE</li> </ul>
<b>Financeurs</b>	Mi 2018 – mi 2021 : MTES dans le cadre d'une convention avec Scopéla
<b>Lien avec les autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action 18</li> <li>• Action 19</li> </ul>
<b>Résultats attendus dans le cadre de la convention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un guide technique sur les valeurs d'usage des zones humides pour l'élevage</li> </ul>

<b>MTES/Scopéla</b>	
<b>Bilan de l'action depuis son démarrage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Initialement cette action s'inscrit dans le prolongement du plan précédent suite aux différents travaux menés notamment par l'INRA. A l'issue de ses travaux, des besoins ont été identifiés : méthodes et données de références et travail sur une typologie des prairies humides et sur leur valorisation dans le système fourrager des exploitations agricoles.</li><li>• Retard dans le démarrage de l'action faute de possibilités de financement d'un poste CDD pour le montage du projet par l'INRA. L'action est désormais pilotée par Scopéla.</li></ul>
<b>Propositions de suites</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet d'élargissement de l'action proposée par Scopéla sur « L'accompagnement des éleveurs dans la non utilisation des traitements allopathiques par la production d'un cadre de raisonnement, de connaissance et d'outils opérationnels à l'interface entre l'empirique et le scientifique ».</li><li>• Créer des synergies avec l'action du FMA sur les expérimentations dans le cadre de la mission interministérielle pour étudier les valeurs d'usage des zones humides pour l'élevage, sur les 3 sites pilotes.</li><li>• Articuler avec les démarches territoriales existantes et à venir des divers réseaux nationaux (APCA, FNAB, FMA, INRA ...)</li><li>• Élargir cette démarche à la filière horticulture et maraîchage (<b>pilotes potentiels : INRA/APCA / financeurs potentiels : MAA</b>) dans les prochaines années</li><li>• Élargir à la filière forestière (<b>pilotes potentiels : ONF / financeurs potentiels MAA</b>) dans les prochaines années</li></ul>

**Pour aller plus loin :**

Article « Assouplir le regard des vétérinaires sur les techniques de conduite du pâturage : retours d'expérience des éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste » - 2019 - S. MIHOUT, C. AGREIL : [lien site PNMH](#)